

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2017**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 30  
Pouvoirs : 6  
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 21 février 2017

Le 27 février 2017, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Marie Jeanne BEGUET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, André COLLON (Remplace Christian BAISE), Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Christian BAISE (Remplacé par André COLLON), Nathalie BARDE (Pouvoir à Jacky DUTRUC), Hubert BONNET (Pouvoir à Claude TRASSARD), Dominique DESFORGES (Pouvoir à Béatrice GUERIN), Yves DUMOULIN (Pouvoir à Daniel DOMPOINT), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir à Marc PECHOUX), Chantal NOEL, Frédéric VALLOS (Pouvoir à Françoise DUVILLARD).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Secrétaire de séance : Olivier EYRAUD

**OBJET : FINANCES – Débat d'orientations budgétaires 2017**

L'article L2312-1 du CGCT du Code Général des Collectivités Territoriales a institué la tenue d'un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois précédents l'examen du budget primitif dans les communes de 3 500 habitants et plus et dans les établissements publics de plus de 10.000 habitants comportant au moins une ville de plus de 3.500 habitants.

Les nouvelles dispositions de la loi NOTRE ont précisé que ce débat au sein de l'assemblée délibérante, devait désormais s'appuyer sur un Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB) présenté par le maire (ou le président) au conseil communautaire.

Ce rapport d'orientations budgétaires comporte notamment :

- Les orientations budgétaires,
- Les engagements pluriannuels envisagés,
- La structure et la gestion de la dette,
- La structure et l'évolution des dépenses et des effectifs (évolution prévisionnelle, exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail).

Le bureau communautaire du 09 février 2017 a examiné ce rapport en vue du débat sur les orientations budgétaires pour 2017.

Ce rapport est annexé à la présente délibération.

Le débat a permis d'aborder les points suivants :

- Les bases fiscales prises en compte pour représenter la progression des ressources fiscales sont les bases estimées en début d'exercice par les services fiscaux ; pour avoir une représentation plus précise de la réalité, les bases réelles seront prises en compte à l'avenir.
- La CCDSV n'est pas contributrice au FPIC depuis 2014 grâce à la fusion, alors que la CCSV l'était auparavant.
- La CCDSV contribue au FNGIR au titre de la contribution au redressement des finances publiques.
- La baisse de la TASCOM observée en 2015, s'explique par le fait que certaines surfaces extérieures ne sont plus prises en compte (dépôts et non plus surfaces de vente).
- La CVAE diminue du fait de critères de versement très variables d'une année sur l'autre et de rattrapages qui gonflent les chiffres d'une année.
- Les dotations de l'Etat ont diminué de 10 % par an en moyenne et que cette baisse aurait été bien plus importante sans la compétence ordures ménagères.
- Les subventions aux associations sont indiquées à ce stade du débat d'orientations budgétaires mais pas arrêtées pour permettre aux vice-présidents et aux élus d'avoir une vision pluriannuelle des attributions et de leur évolution.
- L'augmentation de la masse salariale est importante en 2017 (180k€), et mériterait une prospective sur les années à venir ; bien que comparativement à une CC de même strate, la masse salariale est très inférieure aux autres CC.
- Les projets d'investissement (dépenses et recettes) sont ceux recensés dans le projet de territoire, avec les montants pluriannuels connus à ce stade. Les vice-présidents devront préciser ces chiffres et définir les priorités, pour établir le BP 2017 et la programmation pluriannuelle ; Il est précisé que la requalification des zones d'activités est comprise dans ces projets.
- Le Budget Aménagement des Zones d'Activités prévoit l'achèvement des travaux sur le Technoparc à Civrieux.
- Le Budget Assainissement Collectif prévoit en plus des programmes annuels de travaux sur les 5 années à venir, l'engagement des dépenses pour la rénovation des 3 stations d'épuration : Fareins, Villeneuve et Saint Didier de Formans. Ce programme de travaux ambitieux nécessitera une hausse de la redevance en 2021.
- L'incertitude liée au transfert de la compétence eaux pluviales, qui donne lieu à discussions au parlement ; la CC qui dispose de la compétence assainissement, devrait prendre la compétence eaux pluviales à compter du 01/01/2018. De gros travaux sont à prévoir, mais ce point est difficile à évaluer en l'état actuel des discussions parlementaires.

Après en avoir débattu sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires pour 2017, le conseil communautaire prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 27/02/2017

Le Président,  
Bernard GRISON



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **1 0 MARS 2017**  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170227-2017C10-FI  
Affichage le :

**1 0 MARS 2017**

# **Rapport sur les orientations budgétaires 2017**

**Conseil communautaire du 27 février 2017**

## PREAMBULE

La tenue d'un débat d'orientation budgétaire est une obligation pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants ou les EPCI comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants. La loi NOTRe du 7 août 2015 a renforcé l'information des élus et des citoyens en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

Le débat doit désormais s'appuyer sur un rapport présentant :

- Les orientations budgétaires,
- Les engagements pluriannuels envisagés,
- La structure et la gestion de la dette,
- La structure et l'évolution des dépenses et des effectifs (évolution prévisionnelle, exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail).

### Article L2312-1 du CGCT

*Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal.*

*Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.*

***Pour les établissements publics de plus de 10.000 habitants comportant au moins une ville de plus de 3.500 habitants, le rapport d'orientation budgétaire comporte, outre ces éléments, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il doit notamment faire état de l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.***

### Article L5211-36 du CGCT

*Sous réserve des dispositions qui leur sont propres, les dispositions du livre III de la deuxième partie sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale*

*Toutefois, les articles L. 2312-1 et L. 2313-1 ne s'appliquent qu'aux établissements publics de coopération intercommunale qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Lorsque l'établissement public de coopération intercommunale compte plus de 10 000 habitants et comprend au moins une commune de 3 500 habitants et plus, le rapport sur les orientations budgétaires prévu au deuxième alinéa de l'article L. 2312-1 comporte la présentation mentionnée au troisième alinéa du même article L. 2312-1. Ce rapport est obligatoirement transmis aux communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale.*

*Les lieux de mise à la disposition du public sont le siège de l'établissement et les mairies des communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale.*

Afin de respecter pleinement ces prescriptions, la CCDSV complète la présentation annuelle des orientations budgétaires par l'édition du présent rapport, auparavant intégré à la note de synthèse du conseil et désormais individualisé. Comme les années précédentes, il sera pris acte du débat par une délibération spécifique.

Le présent rapport sera transmis au représentant de l'État dans le département ainsi qu'aux communes et fera l'objet d'une publication sur le site de la CCDSV.

# Chapitre 1er - Le contexte général de préparation des budgets 2017

## 1. Le contexte macroéconomique

(source Eurostat, INSEE, Natixis, Datastream, Banque de France, CERA)

La reprise de la croissance à petite vitesse en 2016, devrait être suivie par une faible croissance en 2017 en zone Euro : + 1.2% en moyenne sur l'année du fait de la faiblesse de l'euro, de l'accès au crédit facilité par les faibles taux, et de politiques budgétaires européenne et nationale neutres.

Les analystes pointent néanmoins un risque de retour de l'inflation du fait de la hausse du prix du pétrole et de l'énergie et de la fin du programme d'assouplissement quantitatif de la BCE ...

En France, une prévision de croissance modérée pour 2017 est envisagée par les économistes : +1% en moyenne sur l'année. La baisse du chômage devrait se poursuivre pour parvenir à environ 10% de la population active fin 2017. Le retour de l'inflation est envisagé autour de + 1.2% sur l'année.

La consolidation budgétaire française devrait également se poursuivre et l'objectif de ramener le déficit public sous le seuil de 3 % est maintenu pour 2017 (sous réserve des orientations du prochain gouvernement).

## 2. Le contexte économique et budgétaire de l'Etat

(Projet de Loi de Finances pour 2017)

Le Projet de Loi de Finances pour 2017 (PLF), prévoit un déficit public prévu à 3%, grâce à la poursuite du plan d'économie 2014-2019 (- 50 Mds € sur 5 ans), soit 3.1 Md€ sur le budget de l'Etat en 2017.

Cela se traduit notamment par le maintien de la contribution des collectivités au redressement des finances publiques (CRDFP) à travers la poursuite de la baisse de la DGF : -2.63 Mds € en 2017 bien que cette baisse soit ralentie cette année pour le bloc communal (contribution divisée par 2).

On note dans le PLF pour 2017, une revalorisation des valeurs locatives de 0.4% alors que ces valeurs n'avaient pas évolué en 2016.

L'objectif de croissance nationale pour 2017 est fixé à 1% en 2017.

## 3. Le contexte local

Le nouveau Schéma de Coopération Intercommunal (SDCI) n'impacte pas la CCDSV, mais les conséquences financières des fusions de communautés de communes à l'échelle nationale, ne sont pas encore connues.

Notamment, les fusions de communautés de communes vont avoir un impact sur le potentiel financier agrégé (PFIA) moyen national par habitant. Ce ratio est un des critères de contribution des collectivités au FPIC : la CCDSV peut être amené à contribuer à ce fonds selon l'évolution du PFIA.

De nouvelles compétences transférées volontairement, ou automatiquement par la loi, sont à prendre en compte en 2017.

L'exercice de la compétence GEMAPI, dans le cadre du budget spécifique, avec les investissements prévus et le poste créé en 2016 sera véritablement effectif en 2017.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la compétence « gens du voyage » met à la charge de la CCDSV l'aire d'accueil de Trévoux qui sera donc intégrée dans le budget 2017 et impactera l'attribution de compensation à travers l'évaluation du transfert de charges par la CLECT.

L'éventualité du transfert de la compétence PLUi au 27 mars 2017 et donc la nécessité de prévoir l'organisation d'un service correspondant est à prendre en compte pour cet exercice 2017.

La communauté de communes Dombes Saône Vallée gère les différentes compétences que lui ont transférées les communes ou la loi, à travers **un budget principal et 6 budgets annexes** :

- Budget assainissement collectif (BAC)
- Budget assainissement non collectif (BANC)
- Budget aménagement des zones d'activité économique (BAZAE)
- Budget immobilier d'entreprise (BIMMO)
- Budget transport (BTRANS)
- Budget GEMAPI

Le budget principal prévoit en dépenses et en recettes le fonctionnement des services de la communauté des communes ; et retrace pour l'année, les opérations d'investissement, souvent pluriannuelles. Les sommes portées à ce budget sont inscrites en dépenses toutes taxes comprises (TTC), la TVA étant compensée par une recette en investissement issue du FCTVA.

Les budgets assainissement collectif (BAC), assainissement non collectif (BANC), aménagement des zones d'activité économique (BAZAE), immobilier d'entreprise (BIMMO) et transport (BTRANS) sont assujettis à la TVA et donc comptabilisés en hors taxes (HT).

Parmi ces budgets annexes, le budget aménagement des zones d'activité économique BAZAE, est géré en comptabilité de stocks et de ce fait, les dépenses de travaux apparaissent en fonctionnement.

## Chapitre II - Le budget principal

### 1. Evolution des dépenses et des recettes

#### 1.1. Résultats 2016

##### 1.1.1. Situation de clôture

Le tableau ci-dessous présente la situation de clôture de l'exercice 2016 :

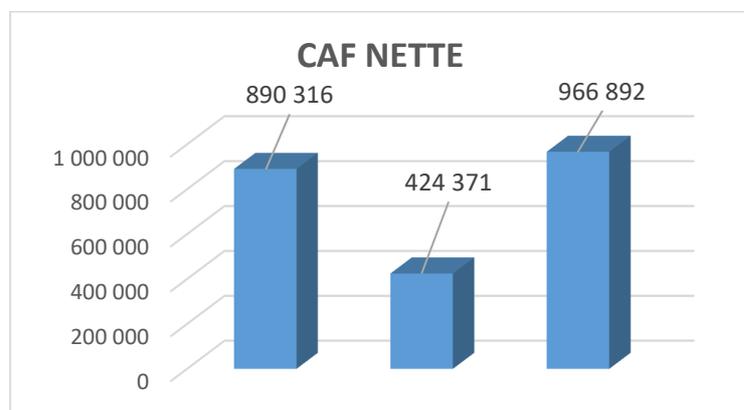
2016	INVEST.	FONCT.	TOTAL
Recettes	5 006 395	14 239 867	19 246 261
Dépenses	-2 705 391	-12 905 637	-15 611 028
<b>RESULTAT 2016</b>	<b>2 301 004</b>	<b>1 334 229</b>	<b>3 635 233</b>
Résultats 2015 (c/002 en F et c/001 en I)	-2 198 114		-2 198 114
<b>SOLDE D'EXECUTION 2016</b>	<b>102 889</b>	<b>1 334 229</b>	<b>1 437 119</b>
Reports 2016 RECETTES	768 330		768 330
Reports 2016 DEPENSES	-2 404 140		-2 404 140
<b>SOLDE des reports 2016</b>	<b>-1 635 810</b>	<b>0</b>	<b>-1 635 810</b>
<b>RESULTAT CUMULE 2016</b>	<b>-1 532 921</b>	<b>1 334 229</b>	<b>-198 691</b>

<b>CAF Brute</b>	<b>1 573 292</b>
Capital emprunts	-606 400
<b>CAF Nette</b>	<b>966 892</b>

##### 1.1.2. Evolution des résultats et de la CAF Nette

Le tableau ci-dessous récapitule les résultats de ces 3 dernières années et la capacité d'autofinancement nette (épargne nette) de la Communauté :

RESULTATS	INVEST.	FONCT.	TOTAL	K emprunts	CAF NETTE
2014	-100 689	1 509 325	1 408 636	-563 243	<b>890 316</b>
2015	-2 198 114	2 316 452	118 337	-587 998	<b>424 371</b>
2016	102 889	1 334 229	1 437 119	-606 400	<b>966 892</b>



L'amélioration de la CAF nette en 2016 est liée à la décision de réviser la fiscalité sur l'exercice.

### 1.2.1. Evolution de la fiscalité

FISCALITE (en K€)	Bases estimées 2014	Produit prévu 2014	Bases estimées 2015	Produit prévu 2015	Bases estimées 2016	Produit prévu 2016	Bases estimées 2017	Produit prévu 2017
TH	43 466	2 773,1	44 710	2 852,5	46 614	3 123,1	47 546	3 186
CFE	10 446	2 305,4	10 956	2 418,0	11 405	2 528,5	11 633	2 579
TH + CFE		5 078,5		5 270,5		5 651,6		5 764,7
<b>Evolutions constatées</b>							<b>Evolution proposée</b>	
TH			2,86%	2,86%	4,26%	9,49%	2,00%	
CFE			4,88%	4,88%	4,10%	4,57%	2,00%	
Revalorisation annuelle des valeurs locatives par l'Etat			0,09%		0,00%		0,40%	

Ce tableau permet de constater la dynamique des ressources fiscales du territoire. Les bases des deux principales taxes de la CCDSV, TH et CFE, évoluent beaucoup plus vite que la seule revalorisation des valeurs locatives décidée par l'Etat.

L'effet de la hausse des taux décidée en 2016 (+ 5%, soit TH = 6,70 % et CFE = 22,17%) se constate dans la forte augmentation des produits (TH + 9.46% entre 2015 et 2016). Il est rappelé que la précédente évolution avait eu lieu en 2008.

**L'orientation proposée pour 2017 est de prévoir une hausse modérée des bases de TH et de CFE de 2%, et de maintenir en 2017 les taux de taxes à leur niveau de 2016, soit : TH = 6.70%, CFE = 22.17%, TFB = 0.012%, TFNB = 2.02%.**

### 1.2.2. Prévision pour 2017

**L'orientation proposée donnerait la répartition suivante des produits fiscaux pour 2017 y compris l'augmentation du prélèvement FNGIR et la prise en compte d'une contribution au FPIC :**

Fiscalité Dépenses	CA 2014	CA 2015	CA 2016	OB 2017
FNGIR	127 263	127 263	161 453	180 000
FPIC	0	0	0	50 000
Autre versement	0	68 382		
<b>Total Dépenses</b>	<b>127 263</b>	<b>195 645</b>	<b>161 453</b>	<b>230 000</b>
Fiscalité Recettes (c/73)	CA 2014	CA 2015	CA 2016	OB 2017
TH + TF (compris CFE et TAdFNB)*	5 005 234	5 120 476	5 586 103	5 765 000
Roles supp perçus ds l'année	122 747	18 732	180 153	
FNGIR*	127 263	127 262		
CVAE	1 431 168	1 468 752	1 645 870	1 585 000
TASCOM	141 695	127 790	134 811	135 000
IFER	118 264	124 629	125 880	126 000
Taxe de séjour	5 573	28 844	56 338	58 000
<b>Total Recettes</b>	<b>6 951 944</b>	<b>7 016 485</b>	<b>7 729 155</b>	<b>7 669 000</b>
TEOM	599 030	2 526 320	2 554 899	2 580 000
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>7 550 974</b>	<b>9 542 805</b>	<b>10 284 054</b>	<b>10 249 000</b>
<b>Progression cumulée de la fiscalité</b>		<b>1 991 831</b>	<b>2 733 080</b>	<b>2 698 026</b>

\*Jusqu'en 2015, le FNGIR, prélevé sur les recettes fiscales, est identifié comme tel et apparaît en compte à côté du produit fiscal ; à partir de 2016, le FNGIR prélevé est intégré aux recettes fiscales et s'annule en fin d'année par un titre négatif.

### 1.3. Dotations de l'Etat

Dotations Etat (74)	CA 2014	CA 2015	CA 2016	OB 2017
Dotation intercommunalité - CRFDP	810 619	656 516	648 953	600 000
Dotation compensation des grpts de communes	1 483 786	1 451 403	1 423 317	1 400 000
DCRTP	144 964	144 964	144 964	140 000
Dotation spécifique	17 204	11 366	9 639	5 000
Compensation CET (CVAE et CFE)	289	1 348	261	
Alloc. Compens. TH + TF	70 946	83 632	64 484	50 000
<b>Total dotations</b>	<b>2 527 808</b>	<b>2 349 229</b>	<b>2 291 618</b>	<b>2 195 000</b>
Progression cumulée des baisses		-178 579	-236 190	-332 808

**Orientation proposée : Conformément au projet de loi de finances pour 2017, la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat est intégrée aux prévisions 2017, soit une baisse d'environ 91 k€ à ce stade d'élaboration du budget et en attendant les notifications des dotations de l'Etat.**

### 1.4. Subventions aux associations

La CCDSV subventionne différentes associations, soit au titre de ses compétences (gestion des structures petite enfance, enseignement musical, tourisme, ...), soit au titre de manifestations en faveur de l'image du territoire communautaire.

Le tableau ci-dessous retrace par domaine, les versements effectués ces 3 dernières années, leur évolution en pourcentage et l'estimation faite pour 2017.

Domaines	Objet	Versé 2014	Versé 2015	% 2015/14	Versé 2016	% 2016/15	ESTIMATION 2017
<b>1 - Compétences communautaires</b>							
Lecture publique	Eqpt biblio.		30 566		31 000		?
Amgt rural	Fonctionnement	3 300		-100,0%	3 300		?
Tourisme - OT	Fonctionnement	196 000	212 000	8,2%	175 000	-17,5%	175 000
Logement	Investissements		9 150	100,0%	36 000	293,4%	-
Action sociale		524 300	587 700	12,1%	590 100	0,4%	600 000
Enseignement musical		74 500	76 500	2,7%	77 900	1,8%	78 000
Développement économique - emploi - formation		52 900	47 700	-9,8%	40 107	-15,9%	40 000
Culture - Patrimoine		35 000	23 590	-32,6%	25 500	8,1%	25 000
Environnement		2 000	1 000		1 200	20,0%	1 500
<b>1 - Compétences communautaires</b>		<b>888 000</b>	<b>979 056</b>	<b>10,3%</b>	<b>944 107</b>	<b>-3,6%</b>	<b>919 500</b>
<b>2 - Image de la Communauté</b>		<b>15 000</b>	<b>18 200</b>	<b>21,3%</b>	<b>17 500</b>	<b>-3,8%</b>	<b>23 000</b>
<b>Totaux :</b>		<b>903 000</b>	<b>997 256</b>	<b>10,4%</b>	<b>961 607</b>	<b>-3,6%</b>	<b>942 500</b>

**Le débat d'orientations permettra de préciser le volume d'aides que la communauté souhaite attribuer en 2017.**

## 2. Investissements pluriannuels et prospective à 5 ans Investissements et projet de territoire

Le tableau ci-dessous présente la liste des opérations d'investissements engagées ou à venir, inscrites au projet de territoire. Les financements (recettes) ne sont pas définitivement arrêtés.

INVESTISSEMENTS DEPENSES	Montant pluriannuel	2017	2018	2019	2020	2021
Voies cyclables	650 000	144 000	90 000	90 000	90 000	90 000
Ligne Lyon - Trévoux (BHNS)	3 000 000		455 000	1 500 000	1 000 000	
Valorisation des bords de Saône	310 000	30 000	142 000			
Travaux de bâtiments - admin gen	110 000	200 000				
Travaux de bâtiments - culture	185 000					
Travaux de bâtiments - social	22 000					
Travaux de bâtiments - sports	117 500	500 000				
Matériel - admin gen	170 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Matériel - sports	25 000	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500
Requalification des zones industrielles	800 000	175 000	150 000			
Contrat tourisme et loisirs adaptés	35 000	5 000				
Actions Pays d'Art et Histoire	50 000	1 300				
Restauration pt patrimoine 2015-2020	94 000	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000
Gymnase nouveau collège Trévoux	7 700 000	500 000	1 000 000	2 000 000	3 000 000	531 000
Parc d'Activité de Montfray à Fareins	1 200 000	216 000	136 000			
Chemins du Curé d'Ars	46 000	20 000	20 000			
Site Internet + outils communication	40 000					
Moulin de Reyrieux	202 000		100 000			
ORC - Phase 3 (soutien TPE et mairies)	106 000					
Historial Curé d'Ars	260 000	211 500				
Appontement paquebots - Trévoux	66 000					
Cibeins - valorisation éco-touristique	40 000			33 000		
Locaux OT Trévoux	60 000	1 500				
Aménagement maison éclusière - ph 2	485 000	84 000	401 000			
Extension PAH	85 000	57 000				
Accessibilité arrêts de bus	693 000	115 000	115 000	115 000	115 000	115 000
Crèche de Montfray - Fareins	1 920 000	1 000 000	770 000			
<b>sous total opérations engagées</b>	<b>19 079 200</b>	<b>3 302 800</b>	<b>3 421 500</b>	<b>3 780 500</b>	<b>4 247 500</b>	<b>778 500</b>
Réfection de voiries des ZI	790 000	150 000	160 000	160 000	160 000	160 000
Réorganisation locaux CCDSV / MEF	500 000	50 000	300 000	150 000		
Participation rd point desserte collège	100 000			100 000		
Elaboration PLUi - H ou PLH, compris RLP	300 000	100 000	100 000	100 000		
Création d'aire de covoiturage et PDIE						
Rénovation des structures pte enfance						
Estacade Trévoux						
Haltes fluviales pour plaisanciers						
Continuité du halage (Fareins)	42 000					
Etude hébergement ferme Jacon	32 000					
Plan marketing touristique OT	36 000	36 000				
Elaboration Plan climat air énergie	50 000	25 000	25 000			
Rénovation des circuits VTT	91 000		41 000	50 000		
Accessibilité des éqpts communautaires	244 000	44 000	50 000	50 000	50 000	50 000
<b>sous total nouvelles opérations</b>	<b>2 185 000</b>	<b>405 000</b>	<b>676 000</b>	<b>610 000</b>	<b>210 000</b>	<b>210 000</b>
<b>Total op engagées et nouvelles op</b>	<b>21 264 200</b>	<b>3 707 800</b>	<b>4 097 500</b>	<b>4 390 500</b>	<b>4 457 500</b>	<b>988 500</b>
EPF terrain gymnase St Didier		101 200	101 200	101 200		
<b>Total investissement dépenses</b>	<b>21 264 200</b>	<b>3 809 000</b>	<b>4 198 700</b>	<b>4 491 700</b>	<b>4 457 500</b>	<b>988 500</b>

INVESTISSEMENTS RECETTES	Financement pluriannuel estimé	2017	2018	2019	2020	2021
Voies cyclables	200 000	50 000	50 000	50 000	50 000	
Valorisation des bords de Saône	50 000	46 500				
Requalification des zones industrielles	200 000	50 000	100 000	50 000		
Actions Pays d'Art et Histoire	40 000	19 000				
Restauration petit patrimoine 2015-2020	15 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Locaux Michaud	570 000	427 130				
Gymnase nouveau collège Trévoux	2 267 000			1 000 000	800 000	351 000
Parc d'Activité de Montfray à Fareins	1 718 000			653 000	1 065 000	
Chemins du Curé d'Ars	23 000		11 000	12 000		
Moulin de Reyrieux	110 000		110 000			
Historial Curé d'Ars	200 000	80 000	120 000			
Cibeins - valorisation éco-touristique	20 000		20 000			
Locaux OT Trévoux	18 000	18 000				
Aménagement maison éclusière - phase 2	150 000		38 000	100 000		
Extension PAH	20 000	20 000				
Accessibilité arrêts de bus	205 000	50 000	50 000	55 000	50 000	
Crèche de Montfray - Fareins	678 000	100 000	500 000	78 000		
<b>sous total opérations engagées</b>	<b>6 785 000</b>	<b>898 630</b>	<b>1 002 000</b>	<b>2 001 000</b>	<b>1 968 000</b>	<b>354 000</b>
Réorganisation des locaux de la CCDSV / MEF	100 000		50 000	50 000		
Elaboration PLUi - H, compris PLH et RLP	100 000		50 000	50 000		
Création d'aire de covoiturage et PDIE	20 000				20 000	
Rénovation des structures petite enfance						
Haltes fluviales pour plaisanciers						
Continuité du halage (Fareins)						
Etude faisabilité hébergement ferme Jacon	10 000				10 000	
Plan marketing touristique OT	15 000	15 000				
Elaboration plan climat energie territorial						
<b>sous total nouvelles opérations projet territoire</b>	<b>245 000</b>	<b>15 000</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>30 000</b>	<b>0</b>
<b>sous total op engagées et nouvelles opérations</b>	<b>7 030 000</b>	<b>913 630</b>	<b>1 102 000</b>	<b>2 101 000</b>	<b>1 998 000</b>	<b>354 000</b>
FCTVA		296 600	327 800	351 200	356 600	79 100
<b>TOTAL des RECETTES</b>	<b>7 030 000</b>	<b>1 210 230</b>	<b>1 429 800</b>	<b>2 452 200</b>	<b>2 354 600</b>	<b>433 100</b>

*Le débat d'orientation budgétaire doit permettre de dégager des priorités, de rééchelonner si besoin ces projets sur les 5 années à venir.*

## 2.2. Prospective financière

Sur la base des investissements prévus au projet de territoire, de leur montant estimé aujourd'hui (et donc susceptible de varier), des financements estimés ou connus, et d'une proposition d'échelonnement dans le temps, une prospective financière à 5 ans a été établie.

Elle prend pour hypothèse que la CAF nette dégagée en 2016, sera constante sur les 5 ans à venir.

Elle intègre l'impact sur les dépenses de fonctionnement, des équipements construits ou transférés ; ce coût est inscrit en net (R-D).

Elle permet donc de mesurer la capacité de la Communauté à engager ces opérations et à assumer leur cout de fonctionnement à l'avenir.

Prospective en K€	2016	2017	2018	2019	2020	2021
RESULTAT N-1	118	1 437	-8	-16	-8	-4
<b>CAF NETTE ORIGINE 2016</b>	<b>967</b>	<b>967</b>	<b>967</b>	<b>967</b>	<b>967</b>	<b>967</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>143</b>					
DEPENSES INVESTI BP (compris remb terrain EPF St Didier)	-1 969	-3 809	-4 199	-4 492	-4 458	-989
RECETTES INVESTI BP (compris FCTVA)	678	1 210	1 430	2 452	2 355	433
<i>détail opération diapos précédentes</i>						
FONCTIONNEMENT Crèche Montfray (net)				-150	-80	-80
FONCTIONNEMENT Gymnase nouveau collège (net)						-70
FONCTIONNEMENT Aire gens du voyage Trévoux (net)		-55	-55	-56	-56	-58
VARIATION NOUVELLE ANNUITE		-71	-83	-170	-221	-278
Pour mémoire VARIATION FIN ANNUITE		8	77	191	191	191
<b>CAF NETTE APRES VARIATIONS ET NOUVEL EMPRUNT</b>		<b>841</b>	<b>829</b>	<b>591</b>	<b>610</b>	<b>481</b>
<b>EMPRUNT REALISE</b>	<b>1 500</b>	<b>250</b>	<b>1 800</b>	<b>1 060</b>	<b>1 170</b>	
<b>A FINANCER AVANT EMPRUNT</b>	<b>-206</b>	<b>-258</b>	<b>-1 816</b>	<b>-1 068</b>	<b>-1 174</b>	<b>321</b>
A FINANCER APRES EMPRUNT	1 437	-8	-16	-8	-4	321

**NB: la prospective est une hypothèse de travail qui doit être ajustée à la fin de chaque exercice**

### 3. Dette et engagements hors bilan

#### 3.1. Etat de la dette CCDSV pour 2017

Montant du prêt	Objet du prêt	Intérêts 2017	Capital 2017	Maturité	K restant dû 31/12/2017
245 470	Synd collèges Reyrieux	3 016,10	65 567,35	2017	0,00
274 408	Synd collèges Reyrieux	4 952,31	54 881,67	2018	54 881,62
650 000	Locaux CCSV/ANPE	69,08	51 942,95	2018	13 328,61
1 759 000	P.A. de Montfray	21 579,51		2019	1 759 000,00
381 000	Siège social CCPOD	59,46	22 546,00	2022	122 500,47
1 600 000	Complexe sportif Montfray	30 722,28	114 177,64	2022	649 441,25
150 000	SIEL Gym Lycée	734,66	9 458,31	2023	54 424,96
221 187	Synd collèges Trévoux	7 009,63	20 528,05	2023	144 265,52
600 000	Espace Culturel	21 493,30	34 413,40	2027	442 156,53
1 000 000	Espace Culturel	35 822,17	57 355,66	2027	736 927,59
1 200 000	Espace Culturel	46 675,22	67 921,86	2027	890 501,48
750 000	Espace Culturel	26 414,58	42 928,49	2027	553 302,55
1 800 000	Complexe sportif Montfray	57 010,99	81 956,53	2028	1 169 272,11
1 500 000	Gym nveau collège	19 745,94	50 907,50	2036	1 449 092,50
	<b>TOTAL</b>	<b>275 305,23</b>	<b>674 585,41</b>		<b>8 039 095,19</b>

Un emprunt s'achèvera en 2017 et deux autres prendront fin en 2018, ce qui réduira les annuités de 136 k€ environ.

Le ratio dette / épargne brute au 31 décembre 2017 donne un délai de remboursement de 7,86 ans

#### 3.2. Engagements hors bilan

La CCDSV confie à l'EPF de l'Ain le portage foncier de terrains pour ses futurs équipements.

Montant	Année départ	Intitulé	Annuité 2017	Année maturité	K restant dû 31/12/2017
809 445	2011	Terrain gym et collège St Didier (3ha) + RF (4ha)	101 181	2019	202 362
39 000	2017	Gare Reyrieux (0.3 ha)	9 750	2021	29 250

## 4. Effectifs et masse salariale

### 4.1. Evolution de la masse salariale par domaine et par budget

Domaines	CA 2014	CA 2015	CA 2016	OB 2017
Administration générale	462 720	513 794	461 119	539 319
Services Techniques	237 410	243 328	195 800	197 981
Aménagement - habitat	0	0	35 983	40 229
PAH	51 146	68 262	82 562	85 796
Sports	30 263	33 184	32 434	32 774
Culture	379 270	363 246	428 213	415 181
Economie	61 232	94 420	93 397	113 806
Tourisme	45 227	47 856	48 109	50 634
<b>Total Principal</b>	<b>1 267 268</b>	<b>1 364 090</b>	<b>1 377 617</b>	<b>1 475 721</b>
<b>B. Transport</b>	93 215	85 093	72 387	77 962
<b>B. Assainissement</b>	164 873	179 810	173 121	202 679
<b>B. GEMAPI</b>	0	0	0	56 995
<b>Total tous budgets</b>	<b>1 525 355</b>	<b>1 628 993</b>	<b>1 623 125</b>	<b>1 813 357</b>
<b>Titulaires</b>	1 162 145	1 149 938	1 206 919	1 324 712
<b>Non titulaires dont CDI</b>	330 602	479 054	416 206	488 645
<b>Total</b>	<b>1 492 747</b>	<b>1 628 992</b>	<b>1 623 125</b>	<b>1 813 357</b>
<b>ETP au 01/01/17</b>	36	41	40	43.70

La légère baisse de la masse salariale entre 2015 et 2016 est due au non remplacement du poste de DST détaché pour un an auprès de l'hôpital de Villefranche et au temps de vacance entre les départs et les arrivées sur les postes laissés vacants en cours d'année. Cette baisse se fait en intégrant le glissement vieillesse technicité (GVT) pour l'ensemble des agents et les évolutions obligatoires du point d'indice.

La prévision 2017 intègre les évolutions contraintes par la loi :

- Hausse du point d'indice de 0,6% à compter du 01/02/2017,
- Transfert primes / points pour tous les agents au 01/01/2017,
- Augmentation de diverses cotisations au 01/01/2017,
- Mise en place RIFSEEP pour la filière administrative depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016

Et des évolutions liées aux recrutements prévus en 2017.

### 4.2. Recrutements 2017

Sont prévus en 2017 :

- Intégration d'un agent venant du syndicat mixte avenir Dombes Saône (CDDRA) à compter du 01/01/2017 ; cet agent est affecté à la GEMAPI et à l'environnement ;
- Reprise du poste de Directeur des Services Techniques à partir 1<sup>er</sup> aout 2017 (5 mois);
- Création d'un poste de technicien en prévision du PLUi, à partir de juillet 2017 (6 mois) ;
- Création d'un poste de technicien assainissement, à partir de juillet 2017 (6 mois) ;
- Création d'un poste agent médiathèque à 70% d'ETP pour compenser les réductions de temps de travail accordées.

### 4.3. Véhicules de la CCDSV

Véhicules	Type	Carburant	Nbre places	Année	Prix d'achat TTC	Service utilisateur
Renault Mégane	DCI 90 ECO 2	Diesel	5	2010		DGS : PL
Renault Mégane	DCI 90 ECO 2	Diesel	5	2011	13 748	Services Techniques
Renault Kangoo	ZE-2	Electrique	2	2013	19 185	Services Techniques
Dacia Dokker	DCI 75 ECO2	Diesel	5	2015	14 749	Assainissement
Citroën Jumpy	Fourgon HDI Confort	Diesel	3	2013	20 291	Médiathèque
Iveco 2Xcab, benne	35J11B43 A-34	Diesel	7	2010	18 265	Chantier insertion
Renault Maxity	DHTF 243534	Diesel	6	2008	11 760	Chantier insertion
Dacia Logan	Ambiance DCI-Break	Diesel	7	2011	13 441	RAM Intercommunal

## Chapitre III – Les budgets annexes

### 1. Le budget assainissement collectif

#### 1.1. Evolution des dépenses et des recettes

##### 1.1.1. Résultats 2016

Le tableau ci-dessous présente la situation de clôture de l'exercice 2016 :

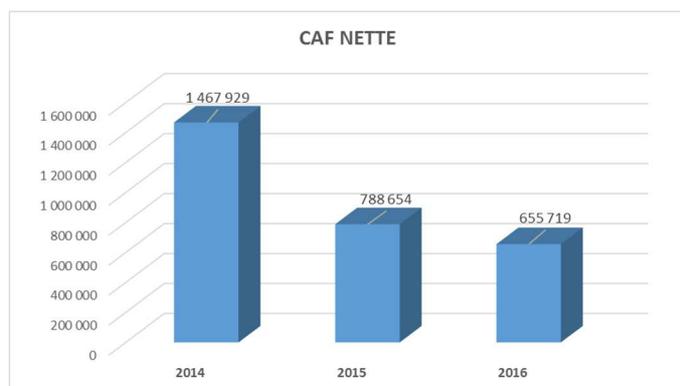
2016	INVEST.	FONCT.	TOTAL
Recettes	1 255 653	2 711 884	3 967 537
Dépenses	-1 945 921	-1 979 917	-3 925 838
<b>RESULTAT 2016</b>	<b>-690 268</b>	<b>731 967</b>	<b>41 699</b>
			0
Résultats 2015 (c/002 en F et c/001 en I)	1 665 350	794 710	2 460 060
<b>SOLDE D'EXECUTION 2016</b>	<b>975 082</b>	<b>1 526 677</b>	<b>2 501 759</b>
Reports 2016 RECETTES	1 582 800		1 582 800
Reports 2016 DEPENSES	-1 680 300		-1 680 300
<b>SOLDE des reports 2016</b>	<b>-97 500</b>	<b>0</b>	<b>-97 500</b>
<b>RESULTAT CUMULE 2016</b>	<b>877 582</b>	<b>1 526 677</b>	<b>2 404 259</b>

<b>CAF Brute</b>	<b>964 982</b>
Capital emprunts	-309 263
<b>CAF Nette</b>	<b>655 719</b>

##### 1.1.2. Evolution des résultats et de la CAF Nette

Le tableau ci-dessous récapitule les résultats de ces 3 dernières années et la capacité d'autofinancement nette (épargne nette) du budget assainissement collectif :

RESULTATS	INVEST.	FONCT.	TOTAL	CAF BRUTE	K emprunts	CAF NETTE
2014	3 355 973	1 696 270	5 052 242	1 661 815	-193 886	1 467 929
2015	1 665 350	794 710	2 460 060	1 066 644	-277 991	788 654
2016	975 082	1 526 677	2 501 759	964 982	-309 263	655 719



La CAF nette du budget assainissement est relativement confortable, mais diminue sous l'effet de la baisse de son épargne brute et de l'accroissement de sa dette.

## 1.2. Investissements pluriannuels à 5 ans

### 1.1.1. Programmes d'investissements

Le tableau ci-dessous donne la liste des investissements engagés ou à venir.

DEPENSES	Montant pluriannuel	2017	2018	2019	2020	2021
21 - Station + réseaux bords de Saône +stockage	12 550 000					
40 - Vérification des réseaux	20 000					
52 - Réseau EU quartier Juis à Savigneux	550 000					
54 - Construction STEP Villeneuve	1 400 000	383 000	433 000			
58-Point comptage EU Frans/Beauregard	90 000					
62 - Réseau EU chemin du Tacot Frans	22 800					
65 - Programme 2014	754 000					
66 - Schéma directeur RPM	130 000					
67 - Programme 2015	465 000					
69 - Programme 2016	1 326 000					
70 - Nouvelle station d'épuration Fareins	2 025 000	900 000	770 000	0		
Opération non affectée (extension réseau)	900 000					
71-Programme 2017	1 394 000	1 394 000				
73-Programme 2018	1 225 000		1 225 000			
75-Programme 2019	1 047 000			1 047 000		
77- Programme 2020-2021	2 335 000				1 335 000	1 000 000
74- Construction STEP RANCE	400 000		400 000			
76- Construction STEP St Didier de F / Misérieux	6 000 000		500 000	3 000 000	2 500 000	
78- Rénovation STEP Ars	200 000				200 000	
<b>Total des opérations réelles</b>	<b>34 067 800</b>	<b>2 677 000</b>	<b>3 328 000</b>	<b>4 047 000</b>	<b>4 035 000</b>	<b>1 000 000</b>

*Le montant et l'échelonnement de ces opérations sont soumis au débat d'orientation budgétaire.*

### 1.1.2. Prospective à 5 ans

A l'heure actuelle, la redevance d'assainissement est en cours d'harmonisation entre toutes les communes. Cette période de lissage prendra fin en 2020.

Pour parvenir à financer le renouvellement des stations en fin de vie ou insuffisantes pour traiter les l'augmentation des effluents, l'hypothèse d'une hausse de la redevance de 5% à l'horizon 2021 a été étudiée.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA 2016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
RESULTAT N-1	2 460	2 426	1 009	-1	3	7
<b>CAF NETTE ORIGINE</b>	<b>656</b>	<b>656</b>	<b>656</b>	<b>656</b>	<b>656</b>	<b>656</b>
Variation recettes F (hausse fiscalité)		-139	14	185	401	601
Variation dépenses F		76	55	18	-22	-65
Solde variation R-D (cumul)		-63	68	202	379	536
RECETTES INVESTI BP	1 256	1 028	334	237	900	150
DEPENSES INVESTI BP	-1 946	-3 037	-3 688	-4 384	-4 365	-1 325
VARIATION NOUVELLE ANNUITE		0	0	-77	-236	-363
<i>pm VARIATION FIN ANNUITE</i>		1	0	23	7	6
<b>CAF NETTE après variations et nouvel emprunt</b>		<b>593</b>	<b>724</b>	<b>781</b>	<b>798</b>	<b>829</b>
A FINANCER AVANT EMPRUNT		1 009	-1 621	-3 367	-2 663	-338
EMPRUNT A REALISER		0	1 620	3 370	2 670	340
A FINANCER APRES EMPRUNT	2 426	1 009	-1	3	7	2
<b>NOUVELLE CAF NETTE</b>	<b>0</b>	<b>593</b>	<b>724</b>	<b>781</b>	<b>798</b>	<b>829</b>
RESULTAT	2 426	1 009	-1	3	7	2

*Une hausse de la redevance en 2021 constitue une orientation à moyen terme pour ce budget.*

### 1.3. Etat de la dette

Montant	Objet du prêt	Intérêt 2017	Capital 2017	Annuité 2017	Maturité	Capital restant dû 31/12/2017
118 749	RANCE- transfert	2 023,77	24 964,91	26 988,68	2018	25 992,82
51 119	CIVRIEUX - transfert	2 554,00	2 407,54	4 961,54	2019	42 242,75
18 296	AMBERIEUX en Dombes	521,08	3 330,52	3 851,60	2019	5 744,89
57 582	Avance AE STEP St JEAN	0,00	5 758,20	5 758,20	2020	17 274,60
23 400	AMBERIEUX en Dombes	867,61	2 826,45	3 694,06	2021	12 948,31
235 732	AMBERIEUX en Dombes	8 321,43	13 932,89	22 254,32	2022	183 426,07
56 392	AMBERIEUX en Dombes	1 047,67	5 123,86	6 171,53	2023	41 719,40
95 460	ARS sur FORMANS	2 701,08	7 229,86	9 930,94	2025	68 009,15
125 333	VILLENEUVE	598,00	10 666,67	11 264,67	2025	95 999,93
224 618	CIVRIEUX - transfert	7 147,97	9 459,11	16 607,08	2027	126 692,67
600 000	STEP bords de Saône	21 493,30	34 413,40	55 906,70	2027	442 156,53
500 000	STEP bords de Saône	18 677,12	27 604,30	46 281,42	2027	360 693,34
500 000	STEP Bords de Saône	17 609,73	28 618,99	46 228,72	2027	368 868,38
2 000 000	STEP bords de Saône	44 415,00	100 000,00	144 415,00	2029	1 700 000,00
188 419	SAVIGNEUX-transfert	6 521,28	8 075,50	14 596,78	2032	157 959,70
1 000 000	STEP bords de Saône	26 209,20	31 108,82	57 318,02	2040	938 451,98
<b>5 795 099</b>	<b>Total BAC</b>	<b>160 708,24</b>	<b>315 521,02</b>	<b>476 229,26</b>		<b>4 588 180,52</b>

En 2021, les annuités seront réduites de 91 k€ environ, du fait de l'extinction de 4 emprunts.

Le ratio dette / épargne brute au 31 décembre 2017 donne un délai de remboursement de 4,75 ans.

## 2. Le budget aménagement des zones d'activité économique

### 2.1. Evolution des dépenses et des recettes

#### 2.1.1. Résultats 2016

Le tableau ci-dessous présente la situation de clôture de l'exercice 2016 :

2016	INVEST.	FONCT.	TOTAL
Recettes	4 588 374	6 425 321	11 013 695
Dépenses	-5 040 560	-6 156 483	-11 197 043
<b>RESULTAT 2016</b>	<b>-452 186</b>	<b>268 838</b>	<b>-183 348</b>
Résultats 2015 (c/002 en F et c/001 en I)	-1 558 523	327 504	-1 231 019
<b>SOLDE D'EXECUTION 2016</b>	<b>-2 010 709</b>	<b>596 342</b>	<b>-1 414 367</b>
Reports 2016 RECETTES			0
Reports 2016 DEPENSES			0
<b>SOLDE des reports 2016</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT CUMULE 2016</b>	<b>-2 010 709</b>	<b>596 342</b>	<b>-1 414 367</b>

<b>CAF Brute</b>	<b>268 838</b>
Capital des emprunts	-241 503
<b>CAF Nette</b>	<b>27 335</b>

Pour le budget aménagement des ZAE, géré selon une comptabilité de stock, avec les dépenses de travaux comptabilisés en fonctionnement et non en investissement, la notion de CAF nette n'a pas de véritable signification. Elle est néanmoins calculée pour 2017.

## 2.1.2. Evolution des résultats

Le tableau ci-dessous récapitule les résultats de ces 3 dernières années

RESULTATS	INVEST.	FONCT.	TOTAL
2014	32 606	328 048	360 654
2015	-1 558 523	327 504	-1 231 019
2016	-2 010 709	596 342	-1 414 367

## 2.2. Les travaux engagés et à venir

Sur le budget aménagement des ZAE, les travaux suivants sont prévus en 2017 :

- Poursuite de l'aménagement 2<sup>ème</sup> tranche du Technoparc de Civrieux (1,1M€ - 2017)
- Extension de la ZA Savigneux (210 K€ - 2017)
- Installation de la fibre optique PA Trévoux (150 K€ - 2017)
- Achèvement de la voirie ZA la Gravière à Fareins en 2017

Il est rappelé pour mémoire que le budget principal, comptabilise aussi des opérations à caractère économique, soit sur les zones d'activités achevées (plus de terrains à vendre), soit du fait du mode d'aménagement (concession) qui ne permet pas d'intégrer les dépenses dans le budget ZAE.

C'est notamment le cas pour l'aménagement du PA Montfray par la SERL (inscrit au budget principal).

Une opération de requalification des zones industrielles est prévue au budget principal.

## 2.3. Les ventes de terrains aménagés

Les cessions en cours ou à venir sur les zones d'activité sont listés ci-après, avec l'année probable de la vente et le prix de vente en HT. Ces promesses de vente ont toutes fait l'objet d'une délibération du Conseil communautaire.

### Technoparc Civrieux

- 2017 : MIPROM (Pôle tertiaire) - 238 905 €
- 2017 : NAJJAR - 383 175 €
- 2017 : VIEWPOINT - 135 000€
- au-delà 2017 : GIFETAL - 480 000 €
- au-delà 2017 : AW - 225 000 €
- au-delà 2017 : AROMA France - 180 000 € HT
- au-delà 2017 : SOMIFA (village entreprises) - 559 710 € HT

### ZA Pardy Frans

- au-delà 2017 : Groupe IMMO Mousquetaires - 29 420 € HT

## 2.4. L'état de la dette

Montant	Intitulé prêt	Intérêt	Capital	Annuité 2017	Maturité	Conditions	capital restant dû 31/12/2017
111 000	Rd pt bergerie Civrieux	0,75	2 951,05	2 951,80	2018	Euribor 3m + 0,15%	220,23
330 000	Achat terrain Technoparc	120,76	18 510,79	18 631,55	2022	Euribor 3m + 0,15%	120 548,98
1 000 000	Achat terrain Technoparc	1 677,71	81 131,04	82 808,75	2023	Euribor 3m + 0,49%	470 002,04
500 000	Travaux Technoparc	17 911,09	28 677,83	46 588,92	2027	Fixe annuel 4,51%	368 463,79

500 000	Travaux Technoparc	8 720,18	33 333,32	42 053,50	2026	Fixe 3,10%	316 666,68
750 000	Travaux Technoparc	26 414,58	42 928,49	69 343,07	2027	Fixe trim 4,49%	553 302,58
250 000	Achat terrains	4 161,33	16 666,68	20 828,01	2027	Fixe 3,10%	158 333,26
<b>3 441 000</b>	<b>Total</b>	<b>59 006,40</b>	<b>224 199,20</b>	<b>283 205,60</b>		<b>0,00</b>	<b>1 987 537,56</b>

Ces emprunts principalement contractés à taux variable ont vocation à être remboursés par anticipation dès que les ventes de terrains le permettent.

Le ratio dette / épargne brute au 31 décembre 2017 donne un délai de remboursement de 7,5 ans

### 3. Le budget immobilier d'entreprises

#### 3.1. Evolution des dépenses et des recettes

##### 3.1.1. Résultats 2016

2016	INVEST.	FONCT.	TOTAL
Recettes	155 200	376 318	531 518
Dépenses	-1 230 775	-252 641	-1 483 416
<b>RESULTAT 2016</b>	<b>-1 075 575</b>	<b>123 677</b>	<b>-951 898</b>
Résultats 2015 (c/002 en F et c/001 en I)	368 493	175 996	544 489
<b>SOLDE D'EXECUTION 2016</b>	<b>-707 082</b>	<b>299 673</b>	<b>-407 409</b>
Reports 2016 RECETTES	0		0
Reports 2016 DEPENSES	0		0
<b>SOLDE des reports 2016</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT CUMULE 2016</b>	<b>-707 082</b>	<b>299 673</b>	<b>-407 409</b>

<b>CAF Brute</b>	<b>265 665</b>
Capital des emprunts	-266 474
<b>CAF Nette</b>	<b>-809</b>

Le budget immobilier d'entreprises gère les locaux construits ou achetés mis à disposition par la Communauté à différentes entreprises et notamment à l'entreprise Duqueine sur le Technoparc de Civrieux.

Le montage financier mis en place prévoit que la montée en puissance du loyer de l'entreprise vienne compenser les remboursements d'emprunt. Durant les premières années, il était prévu que les loyers seraient inférieurs aux annuités ; leur progression par palier tous les 4 ans doit permettre d'équilibrer l'opération au bout d'une dizaine d'année.

Il n'est donc pas étonnant que les résultats de ce budget soit déficitaire encore cette année ; l'évolution des résultats montre bien la progression de la CAF nette.

##### 3.1.2. Evolution des résultats

Le tableau ci-dessous récapitule les résultats de ces 3 dernières années

RESULTATS	INVEST.	FONCT.	TOTAL	CAF BRUTE	K emprunts	CAF NETTE
<b>2014</b>	-878 539	482 322	-396 218	51 984	-95 800	<b>-43 816</b>
<b>2015</b>	368 493	586 788	955 281	217 857	-222 761	<b>-4 904</b>
<b>2016</b>	-707 082	299 673	-407 409	265 665	-266 474	<b>-809</b>

Le gros déficit d'investissement en 2016 est dû au rachat du terrain d'assiette du bâtiment Duqueine au budget aménagement des ZAE (956 k€). On notera l'amélioration lente de la CAF nette qui devrait se poursuivre les prochaines années.

### 3.2. L'état de la dette

Montant	Intitulé prêt	Intérêt	Capital	Annuité 2017	Maturité	Conditions	capital restant dû 31/12/2017
311 000	Cœur de ville Jassans	2 678,54	24 338,02	27 016,56	2020	Taux fixe 3,65%	58 104,26
750 000	Construction Duqueine	16 488,84	50 000,00	66 488,84	2027	Taux fixe 3,10%	462 500,00
500 000	Construction Duqueine	18 677,11	27 604,29	46 281,40	2027	Taux fixe 4,81%	360 693,37
2 000 000	Construction Duqueine	13 542,50	166 666,68	180 209,18	2027	Variable Euribor (1,049% + 0,97%)	1 541 666,63
1 500 000	Construction Duqueine	17 399,16	0,00	17 399,16	2032	Prefin / 2 ans puis Euribor + marge 1,20%	1 500 000,00
	<b>Total</b>	<b>68 786,15</b>	<b>268 608,99</b>	<b>337 395,14</b>			<b>3 922 964,26</b>

Le ratio dette / épargne brute au 31 décembre 2017 donne un délai de remboursement de 14,78 ans. Ce chiffre ne reflète pas la dynamique de progression des loyers et donc de la capacité de remboursement de ce budget.

## 4. Le budget transport

### 4.1. Evolution des dépenses et des recettes

#### 4.1.1. Résultats 2016

2016	INVEST.	FONCT.	TOTAL
Recettes	18 131	1 149 033	1 167 164
Dépenses	-27 306	-1 150 312	-1 177 619
<b>RESULTAT 2016</b>	<b>-9 175</b>	<b>-1 279</b>	<b>-10 455</b>
Résultats 2015 (c/002 en F et c/001 en I)	-18 131	220 517	202 386
<b>SOLDE D'EXECUTION 2016</b>	<b>-27 306</b>	<b>219 238</b>	<b>191 932</b>
Reports 2016 RECETTES	0		0
Reports 2016 DEPENSES	-90 500		-90 500
<b>SOLDE des reports 2016</b>	<b>-90 500</b>	<b>0</b>	<b>-90 500</b>
<b>RESULTAT CUMULE 2016</b>	<b>-117 806</b>	<b>219 238</b>	<b>101 432</b>

<b>CAF Brute</b>	<b>-1 279</b>
Capital des emprunts	0
<b>CAF Nette</b>	<b>-1 279</b>

Le budget transport est calibré en fonctionnement pour que l'exploitation du réseau Saônibus et des transports scolaires soit équilibrée par les recettes du versement Transport et la compensation du Conseil Départemental.

Les investissements réalisés et surtout reportés, sont couverts par l'excédent de fonctionnement.

### 4.1.2. Evolution des résultats

Le tableau ci-dessous récapitule les résultats de ces 3 dernières années

RESULTATS	INVEST.	FONCT.	TOTAL	CAF BRUTE	K emprunts	CAF NETTE
2014	-15 832	340 947	325 116	128 699	0	128 699
2015	-18 131	253 090	234 959	-87 857	0	-87 857
2016	-27 306	219 238	191 932	-1 279	0	-1 279

### 4.2. L'état de la dette

Le budget transport n'a pas contracté d'emprunt depuis sa création en 2012.

### 4.3. Les projets engagés ou à venir

En 2017, le budget transport intégrera le déploiement de la billettique OURA sur le réseau Saônibus, c'est-à-dire inscrira les financements en dépenses pour équiper les véhicules et participer à la mesure du réseau, au fonctionnement de la centrale OURA qui regroupe 27 autorités organisatrices de la mobilité dont la Région (TER) , le Sytral (TCL), les départements et les principales agglomérations de Rhône Alpes. Cout pour la CCDSV : environ 80 k€.

La mise en accessibilité des arrêts de bus se poursuivra en 2017 comme prévu au Schéma directeur d'accessibilité (SD'AP) ; dépenses inscrites au budget principal.

## 5. Le budget gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

### 5.1. Résultat 2016

2016	INVEST.	FONCT.	TOTAL
Recettes	0	407 000	407 000
Dépenses	-21 743	-247 616	-269 358
<b>RESULTAT 2016</b>	<b>-21 743</b>	<b>159 384</b>	<b>137 642</b>
Résultats 2015 (c/002 en F et c/001 en I)	0	0	0
<b>SOLDE D'EXECUTION 2016</b>	<b>-21 743</b>	<b>159 384</b>	<b>137 642</b>
Reports 2016 RECETTES	52 992	0	52 992
Reports 2016 DEPENSES	-174 200	0	-174 200
<b>SOLDE des reports 2016</b>	<b>-121 208</b>	<b>0</b>	<b>-121 208</b>
<b>RESULTAT CUMULE 2016</b>	<b>-142 951</b>	<b>159 384</b>	<b>16 434</b>

CAF Brute	159 384
Capital des emprunts	0
<b>CAF Nette</b>	<b>159 384</b>

Ce budget a été mis en place en 2016, il est donc trop tôt pour analyser une évolution.

Il est financé par la taxe GEMAPI, répartie par les services fiscaux sur les différentes taxes foncières perçues par la CCDSV et sur la base du produit attendu par la collectivité : 180k€ par an

**L'orientation proposée pour 2017 est de maintenir ce montant du produit attendu.**

## 5.2. Les projets pour 2017 et au delà

Le budget GEMAPI mettra en œuvre en 2017, les actions du contrat Saône et affluents sous maîtrise ouvrage de la CCDSV, à savoir :

- En concertation avec les services développement économique et assainissement, le suivi des rejets industriels (suite au diagnostic des ZI réalisé en 2016) ;
- Les études de maîtrise d'œuvre, pour les travaux de restauration de la continuité écologique du Morbier : effacement de certains seuils

Au delà de 2017, les travaux sur le Morbier, et les études de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restauration de la continuité écologique du Formans et du Grand Rieu devront être engagés.